

## CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR<sup>3</sup>



### Tissu productif

- **34 000 emplois** (dont 28 000 salariés) soit 1,6% des emplois régionaux en 2013
- - **4,7% des effectifs salariés** entre décembre 2008 et décembre 2009
- **2 363 établissements avec salariés** (janvier 2016) dont plus de la moitié ont pour activité principale la programmation, l'édition ou les services informatiques.

### Marché du travail

- **3 290 offres d'emploi** en 2015 (+ 29% en 5 ans)
- **6 640 demandeurs d'emploi** au 01/02/2017 (+ 32% en 7 ans) dont 50 % sont concentrés sur 2 métiers (maintenance informatique et bureautique | études et développement informatique)
- 65% ont un niveau de formation > ou égal à III.
- **67 % ont entre 25 et 49 ans**

### Formation

- **5 669 jeunes** formés en 2015, dont 673 apprentis
- **281 places de formations** financées pour les demandeurs d'emploi dont 247 par la Région Grand Est
- **1 364 salariés** formés en 2016

### Profil des actifs en emploi

- **41 400** dont 6 500 travaillent à l'étranger et 2 200 dans une autre région
- 39% ont entre 25-39 ans
- **56% sont diplômés du supérieur**
- 29% sont des femmes
- **94% sont en CDI**
- **¼ des actifs exerce dans 4 professions :** Ingénieurs et cadres d'études R&D en informatique | Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux | Techniciens d'études et de développement en informatique | Techniciens d'installations, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique

## Logiciels et Services Numériques

Répondre aux besoins en compétences pour favoriser la croissance d'un secteur et la numérisation de l'économie régionale

Au travers de ce COT<sup>1</sup>, les signataires s'entendent à proposer une offre de formation la plus adaptée aux besoins actuels et à venir ainsi qu'à élaborer des plans d'actions visant à mieux faire connaître les perspectives d'emplois du secteur<sup>2</sup>.

## DIAGNOSTIC PARTAGE



### Forces & opportunités

- **Numérisation de l'économie** (régionale, nationale et mondiale) : besoins en informaticiens dans tous les secteurs et notamment industrie, banque, finance et assurance, commerce
- **Externalisation des services informatiques** depuis 2008
- **Forte création d'emploi d'ici 2022** pour les techniciens et ingénieurs + renouvellement de la pyramide des âges (cf. 191 000 postes)
- **Des emplois majoritairement en CDI** et des perspectives de carrière
- **Bonne image du secteur** auprès des jeunes

### Faiblesses & Menaces

- **Secteur peu développé** dans le Grand Est (9<sup>e</sup> région en France avec un déficit de 11 000 emplois par rapport à la moyenne des autres régions)
- **Difficultés de recrutement** récurrentes sur certains métiers (développement informatique...)
- Niveaux de recrutement situés entre III et I
- **Niveaux de salaires moins élevés** que dans d'autres secteurs à poste équivalent
- **Évolutions rapides des technologies** et des métiers nécessitant une adaptation régulière des contenus de formation et des compétences
- **Représentation erronée des métiers**
- **Concurrence des pays limitrophes** (Luxembourg, Suisse)



L'économie numérique, un secteur d'avenir en manque de dynamisme dans le Grand Est | Insee | 03/2017  
Analyse sectorielle du Numérique | OREF Grand Est | 06/2017



## PARTENAIRES Grand Est

- Région
- État
- Académies Reims, Nancy-Metz, Strasbourg
- Onisep
- Pôle emploi
- Agefiph
- CCI
- Syntec numérique
- Commission Paritaire Régionale Emploi – Formation de la branche informatique, Ingénierie, Études et Conseils
- OPCA : FAFIEC

## ENJEUX

- **Faire connaître les réalités des métiers des logiciels et services numériques (informatique) auprès de tous les publics.**  
L'objectif est double :
  - développer l'attractivité des métiers en donnant une image réaliste des emplois et en valorisant les perspectives de carrière
  - promouvoir les métiers en mutualisant les moyens des partenaires et des entreprises
- **Répondre aux besoins en compétences du secteur.** Cela se traduit par une nécessité de monter en compétences les actifs occupés tout en permettant aux futurs actifs et apprenants d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer la compétitivité du secteur.
- **Décliner une offre de formation répondant aux besoins actuels du marché.** Concrètement, les contenus des référentiels de formation doivent tenir compte des évolutions technologiques rapides dans le secteur de l'informatique.

<sup>3</sup> Sources : Pôle emploi, APEC, Syntec numérique, Fafiec, Insee et Oref Grand Est.

<sup>1</sup> Contrat d'Objectifs Territorial : outil de concertation et de contractualisation entre l'État, la Région et les organisations professionnelles représentatives d'un secteur sur les questions relatives à l'orientation, la formation professionnelle et l'emploi. Il représente la déclinaison opérationnelle du Contrat de Plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP).  
<sup>2</sup> Périmètre des activités du COT des métiers des logiciels et des services numériques : Programmation, édition, services | Télécommunications | Fabrication industrielle | Commerce | Réparation

Défis

Objectifs

**Priorité 1**  
Observer pour décider :  
diagnostics et prospective

Mettre en place une observation régionale partagée, poursuivre l'identification et l'analyse des besoins en compétences actuels et futurs du secteur

- Poursuivre l'observation du secteur et développer la mutualisation des données prospectives ;
- Améliorer l'identification des besoins en compétences, la connaissance et le suivi du marché de l'emploi pour apporter des réponses de formation plus précises ;
- Réaliser une synthèse annuelle des besoins en compétences au niveau régional avec une déclinaison territoriale ;
- Recenser les formations professionnelles existantes en région afin de leur donner une meilleure visibilité ;
- Définir une stratégie affirmée de développement des compétences avec les moyens associés permettant d'orienter les actions de chacun des défis.

Mettre en place un diagnostic spécifique d'analyse des compétences des demandeurs d'emploi

- Identifier le niveau de compétences des demandeurs d'emploi (compétences obsolètes, besoin d'un perfectionnement...) ;
- Proposer une évaluation des compétences en entreprise avec la mobilisation des outils du Syntec Numérique et de Pôle emploi ;
- Proposer une formation complémentaire pour rapprocher les demandeurs d'emploi des offres d'emploi des entreprises ;
- Proposer une période en entreprise pour développer leurs expériences professionnelles ;
- Développer la prospection des entreprises par Pôle emploi en partenariat avec Syntec numérique pour favoriser le rapprochement demandeurs d'emploi – entreprises.

**Priorité 2**  
Promotion des métiers dans  
le secteur du numérique

Contribuer à l'attractivité du secteur pour attirer plus de talents dans les formations du numérique en diffusant une information réaliste et accessible des métiers auprès de tous les publics

- Mettre en place une approche active et innovante de découverte des métiers pour attirer de nouveaux publics (reconversion professionnelle, jeunes décrocheurs...) et leur faire découvrir les opportunités du secteur du numérique ;
- Développer les opportunités de carrière des publics ;
- Ouvrir l'information à des publics diversifiés ;
- Rendre lisible et mettre en visibilité les outils d'information du secteur sur les métiers pour le grand public.

Mobiliser les employeurs du numérique sur la promotion des métiers

- Développer un réseau d'interlocuteurs « entreprises » actif et sensibilisé aux questions d'orientation des publics ;
- Faciliter la mise en relation des publics avec les entreprises d'accueil ;
- Rapprocher les professionnels du Service Public Régional de l'Orientation avec les entreprises du secteur du numérique.

Sensibiliser, informer et former les professionnels de l'orientation, de la formation et de l'insertion sur la réalité des métiers du numérique

- Favoriser les échanges entre les membres du Service public régional de l'orientation (SPRO) et le monde professionnel ;
- Proposer un appui et des outils aux professionnels du SPRO, aux enseignants et aux parents d'élèves pour améliorer leur connaissance du secteur du numérique ;
- Informer les référents numériques de la Région sur les problématiques du secteur.

Répondre aux besoins en compétences des entreprises par une offre de formation professionnelle initiale et continue adaptée

- Assurer des parcours de formation pour les publics afin de les mener à l'emploi et identifier les passerelles possibles ;
- Aménager une carte annuelle des formations professionnelles initiale et continue ;
- Articuler les moyens de tous les financeurs ;
- Tenir compte des spécificités territoriales dans une cohérence régionale.

**Priorité 3**  
Formations professionnelles :  
un levier de compétitivité  
économique, régionale  
et territoriale

Mettre en place des formations innovantes pour répondre aux évolutions de l'offre de formation

- Accompagner les professionnels de la formation continue dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles ;
- Expérimenter et soutenir des initiatives de formations innovantes au niveau pédagogique ;
- Mettre en place des parcours de formation innovants pour tous les publics (dont les publics éloignés de l'emploi).

Poursuivre l'amélioration de la qualité des formations professionnelles initiales et continues

- Promouvoir la voie professionnelle et le développement des entreprises formatrices ;
- Améliorer le développement de l'apprentissage en complémentarité avec la voie scolaire ;
- Favoriser la qualité des relations entre l'entreprise, le CFA et/ou les organismes de formation et les publics ;
- Sécuriser les parcours de formation des publics (prévention et lutte contre les abandons en formation...).

Renforcer les compétences des actifs face aux évolutions du secteur et poursuivre la formation des créateurs d'entreprise du numérique

- Développer la formation des salariés et des indépendants tout au long de la vie ;
- Anticiper l'évolution des compétences face aux mutations économiques et technologiques ;
- Sécuriser le parcours des travailleurs handicapés (TH) et des salariés des SIAE ;
- Faciliter la reconversion professionnelle des publics ;
- Poursuivre les actions de formations des créateurs d'entreprise, la promotion et le développement de la VAE.

Faciliter la gestion des Ressources Humaines au sein des Startup / TPE / PME

- Accompagner les entreprises dans leurs problématiques de RH ;
- Placer les questions RH et Formation au cœur des leviers de performance des TPE/PME.